

FONDS DU LOGEMENT DE WALLONIE

Bilan 2015



OCTROI DE PRÊTS

Crédits hypothécaires

927 prêts

138.316.907 EUR prêtés

Ecopacks

529 prêts | **9.600.297** EUR prêtés

1.839 travaux financés

HABITAT ET ACTION SOCIALE

Activité locative

38 logements supplémentaires

6.152.875 EUR d'investissements

Activité des ASBL agréées (OFS)

72 logements supplémentaires

4.555.629 EUR de financement de travaux

Bilan 2015

Opérateur spécialisé dans l'habitat et l'insertion sociale, le FLW exerce 3 missions : l'octroi de crédits aux familles nombreuses et aux propriétaires bailleurs, la rénovation de logements locatifs, et l'encadrement des associations agréées (OFS). Cette variété de métiers et de publics favorise synergies et partenariats, au bénéfice de la qualité du bâti et de l'insertion par le logement des ménages défavorisés. Au total, 180 employés au sein de 4 bureaux régionaux contribuent à ces objectifs.

OCTROI DE PRÊTS

927 crédits hypothécaires en 2015

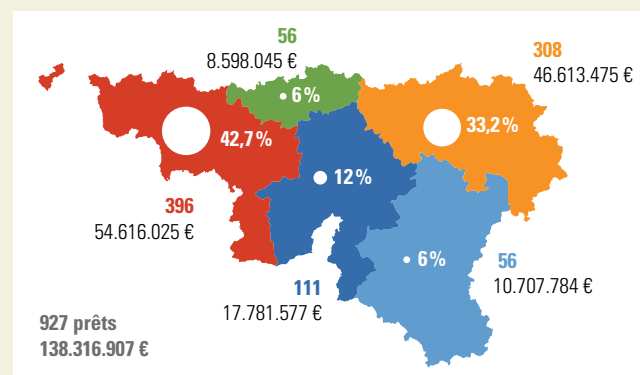
L'activité dominante du Fonds permet à des familles nombreuses qui accèdent difficilement au système bancaire classique de devenir propriétaires, de rénover leur bien, ou d'aménager un logement d'accueil pour senior. **L'ensemble des prêts en cours se monte à 19.639.**

Le FLW a accordé des crédits à 927 familles pour un total de 138.316.907 EUR en 2015, permettant de loger près de 3.300 enfants. Le montant moyen emprunté est de 149.209 EUR. 74 % de ces crédits couvrent des achats seuls ou avec travaux peu importants. Quant au prêt intergénérationnel, il a bénéficié à 32 seniors en 2015, et à 221 depuis 2009.

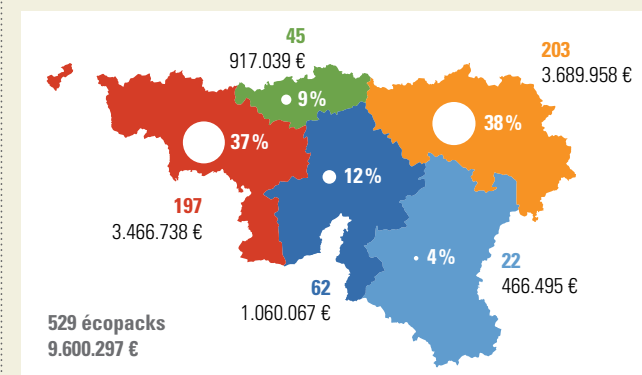
529 écopacks en 2015

Ce prêt est consacré à la rénovation énergétique du bâti. L'isolation et l'amélioration de l'étanchéité des logements constituent la priorité des propriétaires occupants et bailleurs qui en ont bénéficié pour un total de 9.600.297 EUR. Le montant moyen emprunté est de 18.148 EUR. 21 % des bénéficiaires sont propriétaires bailleurs. 2.728 logements ont été rénovés grâce à l'écopack depuis son lancement en 2012.

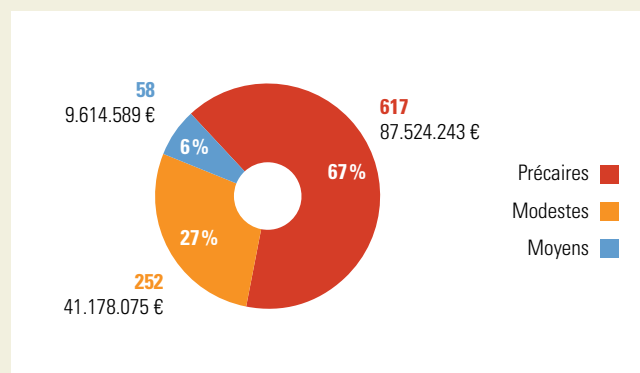
Prêts conclus par province



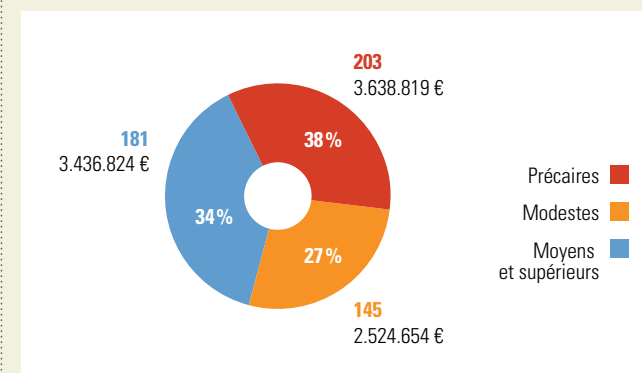
Écopacks conclus par province



Prêts conclus selon les revenus des emprunteurs



Écopacks conclus selon les revenus des emprunteurs



Quelque 110.000 personnes en Wallonie
bénéficient des actions du Fonds.

RÉNOVATION - LOCATION

110 logements créés en 2015

Le parc locatif du Fonds s'est enrichi en 2015 de **38 logements** acquis et rénovés au cœur de 12 communes partenaires. Les **1.163 locataires** sont à 80 % des familles nombreuses. 92 contrats ont été signés en 2015, pour un loyer moyen de 332 EUR. Les locataires bénéficient d'un suivi personnalisé qui contribue à leur insertion dans un contexte favorable à la mixité sociale.

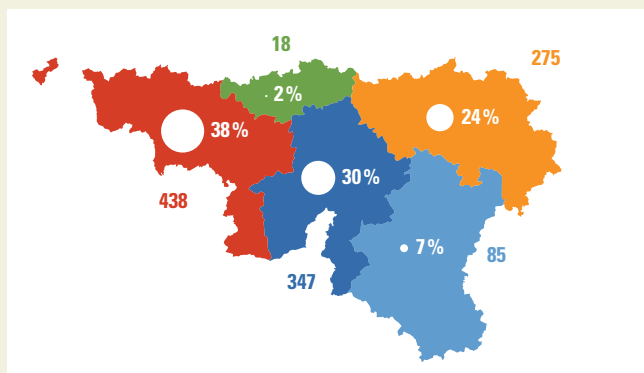
Par ailleurs, le dispositif de prêts et subventions aux propriétaires bailleurs a permis de créer **72 logements** confiés en gestion à une association. Depuis sa création en 2006, cette initiative du FLW pour lutter contre l'inoccupation en Wallonie a contribué à rénover **588 logements** remis dans le circuit locatif.

ENCADREMENT DES OFS

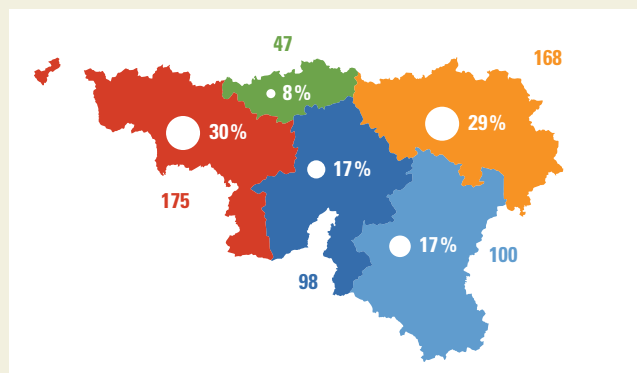
87 OFS agréés couvrent 240 communes

Le FLW conseille, coordonne, finance et contrôle les organismes de logement à finalité sociale : 30 agences immobilières sociales, 24 associations de promotion du logement et 33 régies des quartiers. En 2015, 1 nouvelle association a été agréée : Abbeyfield Wallonie. Les associations ont bénéficié en 2015 de 11.494.458 EUR de subventions de fonctionnement.

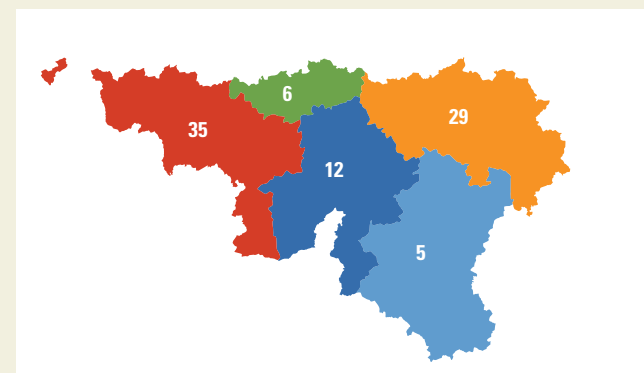
Localisation des 1.163 logements locatifs du FLW



Localisation des 588 logements locatifs créés via les aides du FLW



Localisation des ofs au 31 décembre 2015



GOUVERNANCE

En vertu du contrat de gestion 2014-2018, le Fonds oriente principalement son activité de prêteur vers les familles à revenus précaires et modestes, leur permettant d'acquérir et de rénover un logement, et favorise l'accompagnement technico-social pour sécuriser leur statut de propriétaire occupant.

Dans le cadre des programmes communaux, le FLW a pour objectif de créer en moyenne 50 logements locatifs annuels par des achats/rénovations au cœur des agglomérations. Les synergies partenariales développées se concrétisent par des réalisations innovantes tant en milieu urbain que rural.

Le Fonds intensifie en outre sa lutte contre l'inoccupation par des aides financières aux propriétaires bailleurs qui confient la gestion locative de leur bien à une association.

Il poursuit également une politique de formation continue de ses employés et du personnel des 87 organismes à finalité sociale via son Académie de l'habitat durable et de l'insertion sociale.

Cette plaquette est une synthèse des activités 2015 du FLW.



Les rapports annuels 2015 complets sont consultables sur www.flw.be
Un exemplaire papier peut être obtenu sur demande : contact@flw.be